



DCOL

Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

Cités Unies France et ses partenaires l'Agence Française de Développement et la Caisse des Dépôts et Consignations mettent à disposition des collectivités territoriales françaises un dispositif d'appui à l'ingénierie en matière d'action internationale.

Cet appui se traduit par la mise à disposition d'une expertise externe, via un consultant, que le dispositif prend en partie en charge à hauteur de :

80%

de la prestation si **la collectivité est adhérente** à Cités Unies France

20%

de la prestation si **la collectivité n'est pas adhérente** à Cités Unies France

43 collectivités ont déjà bénéficié du dispositif lors des 9 éditions précédentes.

Pour la 10^{ème} édition, trois types d'appuis sont proposés



Appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international



Appui au montage de projet à l'international



Appui à la prise en compte des enjeux climatiques dans l'AICT

Pour postuler

- 1) Consultez le guide du dispositif sur le site internet : www.cites-unies-france.org
- 2) Remplissez le formulaire de candidature correspondant à votre besoin
- 3) Envoyez le formulaire par e-mail au plus tard le **03 juillet 2024**

Contact :

• David-Pierre Giudicelli

d.giudicelli@cites-unies-france.org

En partenariat avec

